

COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 25 JUIN 2015 à 20 heures

Présents : Mesdames BOULOT Bernadette – GAUTHE Christelle - KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie
MM. BAUDIN François – BOUILLER Frédéric - DUCLOUX Michel – FLYNN Michael - GARNIER
Jean-Claude - NIVOT Serge – NOEL Philippe - PERRAUDIN Joël – SAMUEL Guy

Absents excusés : MM. BILLAUT Cédric (pouvoir à M. NIVOT) - GAUTHE Christophe

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

DISPOSITIF "100 PROJETS POUR L'EMPLOI"

Le Conseil Municipal,

- A pris connaissance du nouveau dispositif "100 projets pour l'emploi" mis en place par le Conseil Général de Saône-et-Loire et destiné à apporter une aide financière aux communes et communautés de communes pour la réalisation de projets et a chargé la commission "travaux" d'élaborer rapidement un programme de travaux entrant dans ce dispositif

RESTAURANT SCOLAIRE – TARIFS DES REPAS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2015

Le Conseil Municipal,

- A fixé comme suit les tarifs des repas servis au restaurant scolaire à compter du 1er septembre 2015 :
 - Repas **ELEVE** : **3,20€** (au lieu de 3,15€)
 - Repas **MAITRE** : **5,80€** (au lieu de 5,70€)

ACHATS – TRAVAUX

Le Conseil Municipal,

- A décidé de confier au bureau d'études SOCOTEC la réalisation d'un diagnostic accessibilité des E.R.P. et espaces publics de la Commune afin de pouvoir déposer dans les délais imposés par la loi un AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmée)
- A chargé le maire de solliciter des devis auprès d'organismes habilités pour la réalisation d'un profil de baignade pour la zone de l'Etang Neuf
- A accepté les devis suivants :
 - UGAP : étagère pour la bibliothèque
 - LHERMITTE : aménagement trottoirs route de Toulon (accès Agrissy)
 - CHASSEPOT : extension du réseau d'assainissement "rue des fossés"
- A décidé de remplacer le congélateur de la salle polyvalente et l'aspirateur de l'école et a chargé le maire de négocier au mieux ces achats

FINANCES

Le Conseil Municipal,

- A approuvé la décision modificative n°1 du budget 2015
- A accepté d'admettre en non-valeur diverses créances de 2012 et 2013 déclarées irrécouvrables par le receveur municipal

ECOLE

Le Conseil Municipal,

- A pris acte de la décision de l'inspecteur d'académie de fermer une classe à la rentrée prochaine
- Après avoir été informé du compte-rendu de la réunion organisée en mairie avec la municipalité et les représentants de l'association des parents d'élèves de Grury, a émis un avis défavorable à la mise en place éventuelle d'un R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) entre les deux écoles d'Issy-l'Evêque et de Grury
- A émis un avis sur les différentes pistes à étudier, lancées par la communauté de communes, pour la réalisation d'économies substantielles en matière de transport scolaire

URBANISME

Le Conseil Municipal,

- A décidé de confier une étude de faisabilité (PRESAGE) au cabinet ADAGE avant de se prononcer sur deux propositions de vente de terrains constructibles dans la zone agglomérée
- A donné un avis favorable quant à un éventuel transfert de compétence à la Communauté de Communes "Entre Somme et Loire" pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)
- A pris connaissance d'une lettre d'information du Pays Charolais Brionnais suite à l'approbation du Schéma de Cohérence Territorial (S.Co.T.)

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal,

- a décidé de créer 3 emplois saisonniers à temps non complet pour le fonctionnement du point info tourisme au cours des mois de juillet et août
- a accordé une gratification exceptionnelle à une élève du lycée Sacré-Cœur ayant effectué un stage dans le cadre de sa formation à l'école maternelle

DECISIONS DIVERSES –

Le Conseil Municipal,

- a décidé d'adhérer à l'association "Résonance romane"
- a décidé de prendre en charge le coût de l'animation du lundi de la fête patronale et a approuvé pour cela le devis de M. Pierre MENAGER pour une animation sculpture sur ballon et magie en déambulation sur la fête foraine
- a fixé au mercredi 2 septembre à 14 heures la date de constatation des concessions au cimetière en état d'abandon dans le cadre de la procédure de reprise qui a été décidée
- a chargé la commission voirie de réfléchir à la meilleure solution pour le remplacement éventuel du tracteur Claas ou du tractopelle

COMMUNICATIONS DU MAIRE -

- Le maire a donné connaissance aux membres présents :
 - * des réductions d'horaires d'ouverture au public du bureau de poste au cours de l'été
 - * d'un courrier du syndicat CGT de la Poste inquiet quant à l'avenir du secteur public postal dans les communes rurales
 - * de la tentative de vol par effraction à la buvette du stade
 - * des remerciements du club rando des 4 monts pour la mise à disposition d'un local pour l'organisation de la randonnée "La Compostelle"
 - * de problèmes survenus à l'occasion d'une location de salle à Montrifaut

La séance a été levée à 0 heure

Vu par Nous, Serge NIVOT, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le dix juillet deux mil quinze à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ISSY-L'EVEQUE, le 10 juillet 2015